



Communiqué de presse

Mende, le 27 janvier 2015

Appel à projets « pôle de pleine nature en Massif Central »

Objet : Cet appel à projet doit contribuer à faire du Massif Central une destination touristique et sportive reconnue.

Il sera financé dans le cadre des programmes de Massif : Programme Opérationnel Interrégional (financement européen FEDER) et Convention Interrégionale (financements État, Régions, Départements).

Bénéficiaires : L'appel à projet est ouvert aux territoires déjà structurés en pôles autour de la valorisation de leur potentiel en termes d'activités et sports de pleine nature ainsi qu'aux pôles en émergence. Il a vocation à soutenir le développement d'une quinzaine de pôles sur toute la durée de la programmation (2015-2020).

Les bénéficiaires peuvent être des collectivités locales, leur groupement, des entreprises, des associations, des établissements publics, des syndicats mixtes.

Nature et montant de l'aide :

> Taux maximum FEDER : 40 %

Le projet sera examiné au regard de la réglementation sur les aides d'État.

> Autofinancement : 30 % minimum

Points de vigilance : prise en compte des recettes prévisionnelles dans l'autofinancement

> Seuil minimum et plafond :

- Seuil de 30 000 € de FEDER/dossier

- Plafond de 500 000 € de FEDER/pôle (sur l'ensemble des dossiers présentés par un pôle sur toute la durée de la programmation)

Calendrier : La date limite de réception des dossiers est le **1er avril 2015**. Une deuxième vague de sélection sera organisée en 2016.

Le cahier des charges de l'appel à projet et le formulaire de demande de subvention sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.massif-central.eu

Pour tout renseignement complémentaire, la direction départementale des Territoires de la Lozère se tient à la disposition des porteurs de projets potentiels au 04.66.49.45.16.